

Places limitées à 12 participants

**Pour qui ?** Pour l'équipe dentaire

1 praticien sur 20 devra faire face à un patient en arrêt cardiaque au fauteuil au cours de sa carrière

**Durée de la formation :** 3 journées, 9h - 17h30 (pauses incluses)

**Formateurs :** CESU de France

## Les questions que vous vous posez ...

- Mon patient fait un malaise : je fais quoi concrètement ?
- Comment je fais la différence entre un inconscient et un arrêt cardio-respiratoire ?
- Comment reconnaître une situation d'urgence et réaliser un bilan adapté ?
- Que faut-il avoir dans une mallette d'urgence ?



Quel praticien n'a jamais ressenti la crainte de se retrouver un jour confronté à une urgence vitale en cabinet dentaire sans pouvoir y faire face de manière adaptée ? Parce que l'urgence est indissociable de la pratique des professionnels de santé, il est indispensable d'apporter compétence et garantie de sécurité aux patients dans la prise en charge de détresses vitales.

Cette réalité est devenue une exigence pour les praticiens depuis la parution du décret du 3 mars 2006 relatif à la mise en place de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU). Etre capable de reconnaître une situation urgente par un bilan adapté, déclencher une alerte interne, puis externe vers les services de secours, débiter des gestes de réanimation simples mais efficaces est un impératif. Cette formation validante (AFGSU 2) a pour but d'identifier et de prendre en charge seul ou avec son assistante dentaire, un patient en situation d'urgence mettant en jeu son pronostic vital ou fonctionnel en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée des secours. Vous apprendrez à gérer votre stress pour être le plus efficace possible dans la prise en charge de l'urgence.



## LE PROGRAMME DE CETTE FORMATION

### Urgences potentielles I

- Malaise vagal
- Hypoglycémie
- Crise d'asthme
- Douleur thoracique
- Accident vasculaire cérébral
  - Convulsions

### Urgences vitales I

- Obstruction des voies aériennes
  - Hémorragies
- Troubles de la conscience
- État de choc anaphylactique
- Arrêt cardio-respiratoire 1 : le praticien au cabinet dentaire

### Urgences vitales II

- Arrêt cardio-respiratoire 2 : le praticien au cabinet
- Arrêt cardio-respiratoire 3 : le praticien dans un lieu public
- Arrêt cardio-respiratoire 4 : le praticien dans un cadre privé
- Urgences potentielles II
  - Plaies et brûlures
  - Traumatismes osseux
  - Accouchement inopiné

### Rappels et nouvelles mises en situations pratiques

- Urgences collectives
- Les plans de secours
- Risques biologiques et chimiques
- Questions-réponses
- Évaluation de la formation

## LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Permettre au praticien et à son assistante d'acquérir, en binôme, les connaissances pour reconnaître une situation d'urgence,
- Alerter précocement les services de secours et intervenir en sécurité au cabinet.
- Apprendre à gérer son stress face à une situation d'urgence

Bulletin d'inscription page suivante

## Les + de cette formation

- Validation de l'Attestation de Formation Gestes et Soins d'Urgence (validité 4 ans)
- Multiples ateliers pratiques sur mannequins.
- Mises en situations adaptées au public et aux locaux.
- Analyse de cas concrets.
- Apports théoriques en pédagogie active par un formateur spécialisé et expérimenté

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Les urgences médicales au cabinet dentaire (AFGSU 2)



Places limitées à 12 participants

### 1/ Cochez la session de votre choix :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bordeaux les 28-29 et 30/03/2018         | <input type="checkbox"/> Mulhouse les 26-27 et 28 septembre 2018 |
| <input type="checkbox"/> Brest les 19-20 et 21/09/2018            | <input type="checkbox"/> Nantes les 21-22 et 28/06/2018          |
| <input type="checkbox"/> Brest les 23-24 et 25/05/2018            | <input type="checkbox"/> Nice les 12-13 et 14/09/2018            |
| <input type="checkbox"/> Clermont-Ferrand les 12-13 et 14/09/2018 | <input type="checkbox"/> Paris les 4-5 et 11/10/2018             |
| <input type="checkbox"/> Laon les 26-27 et 28/09/2018             | <input type="checkbox"/> Strasbourg les 5-6 et 12/04/2018        |
| <input type="checkbox"/> La rochelle les 5-6 et 7/12/2018         | <input type="checkbox"/> Tours les 11-12 et 13/04/2018           |
| <input type="checkbox"/> Metz les 30-31/05 et 01/06/2018          | <input type="checkbox"/> Vannes les 3-4 et 5/10/2018             |



### 2/ Renseignez vos coordonnées :

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom et prénom de l'assistant(e) dentaire (à remplir uniquement en cas de participation) \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
RPPS (carte de l'ordre) : \_\_\_\_\_ ADELI : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

### 3/ Les modalités de la formation :

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. **Pour toute annulation à moins de 21 jours ouvrés de la formation aucun remboursement ne pourra être demandé et votre chèque de règlement sera encaissé.** Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

### 3/ Réglez votre formation :

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Tarif praticien adhérent 750 €    |   | <input type="checkbox"/> Praticien non adhérent 850 € |  |
| <input type="checkbox"/> Avec le FIF PL                    | <input type="checkbox"/> Je suis chirurgien-dentiste libéral<br><input type="checkbox"/> je retourne le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS<br>Je fais ma demande de prise en charge sur <a href="http://www.fifpl.fr">www.fifpl.fr</a> (pour obtenir la prise en charge de ma formation)                       |   |  |
| <input type="checkbox"/> Tarif assistant(e) adhérent 640 € |   | <input type="checkbox"/> non adhérent 660 €           |  |
| <input type="checkbox"/> Avec ACTALIANS                    | <input type="checkbox"/> Je suis assistante dentaire ou salarié du cabinet<br><input type="checkbox"/> je retourne le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS<br>Je fais ma demande de prise en charge sur <a href="http://www.actaliens.fr">www.actaliens.fr</a> (pour obtenir la prise en charge de ma formation) |   |  |

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 €

Conseils personnalisés au 01 44 90 93 91/94 ou à [formation@ufsbd.fr](mailto:formation@ufsbd.fr) - UFSBD FORMATION, 7 rue Mariotte 75017 Paris